

Cadre réservé au club :

Inscription

UFOLEP

LOISIR

Règlement : Espèces

Chèque n°

Pass Sport n°

Fiche d'inscription ADULTES – Saison 2023 / 2024



Club de badminton à Lannilis

Lundi 20h15 – 23h00 – Mézéozen (à partir de 16 ans)

Mardi 20h – 23h00 Salle Gorrekear (compétition)

Jeudi 20h – 23h00 Salle Gorrekear (à partir de 16 ans)

Contact : badalannbadalann@gmail.com ou 06.08.94.48.01 – site : <https://www.badalann.fr>

Informations relatives à l'adhérent :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : F H

Adresse :

Email :

Téléphone :

Adhésion **loisir** : **60 €** (jeu libre le lundi et le jeudi)

Adhésion **compétition** (comprend la licence UFOLEP) : **75 €** (jeu libre + championnat)

Pratique sportive

Je certifie avoir **pleinement satisfait au questionnaire de santé** me permettant de m'auto-évaluer et ne décelant pas de problème de santé à risque pour la pratique du badminton. Je n'ai rien de plus à fournir.

Une ou plusieurs réponses contre-indique la pratique du badminton. Suite à la consultation auprès d'un médecin, je fournis un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du badminton (en loisir et en compétition) en date du/.../2023

*Le dossier est considéré complet à la réception de l'ensemble des pièces demandées (Feuille d'inscription, cotisation, le certificat médical le cas échéant, la fiche UFOLEP (pour les nouveaux inscrits) le cas échéant). **La date limite est fixée au 5 octobre 2023. Au-delà, l'accès aux terrains pourra vous être refusé.***

Cadre réservé au club :

Inscription

UFOLEP

LOISIR

Règlement : Espèces

Chèque n°

Pass Sport n°

Règlement intérieur :

BADALANN est une association "loi 1901" à but non lucratif. Elle est gérée par des bénévoles.

Le but de l'association est de faire découvrir et pratiquer le badminton en loisir ou en compétition à ses adhérents. L'association est affiliée à l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) dont une devise est : le jeu prime sur l'enjeu. Pour ce faire, chaque adhérent s'engage à respecter les bénévoles, les règles du jeu, les adversaires, partenaires, arbitres, le matériel...

Afin de valider leur inscription, les adhérents devront répondre au questionnaire de santé fourni par le club ou téléchargeable sur le site www.badalann.fr. Nous conseillons vivement cependant de consulter un médecin avant de s'engager dans une activité sportive. Les adhérents doivent en outre s'acquitter de leur cotisation annuelle avant le 5 octobre 2023

Les adhérents du club peuvent inviter un ou deux proches, sur les créneaux adultes des vacances scolaires, pour partager un moment de badminton (se référer à la communication interne du club). Compte tenu du caractère exceptionnel de ce mode de fonctionnement, la responsabilité civile du club ne sera pas engagée en cas d'accident corporel survenant à l'un des invités. Il incombe à celui-ci d'être vigilant sur ses capacités physiques pour la pratique du badminton.

La participation aux entraînements nécessite **une tenue appropriée** (tenue de sport et des chaussures de salle).

Autorisation Informatique et Liberté

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978, cette fiche est individuelle et nominative.

Les informations resteront confidentielles, en dehors du cadre de l'objet du club. Vous disposez d'un droit de rectification auprès du secrétariat du club.

J'autorise / Je n'autorise pas (rayez la mention inutile) le club de badminton de Lannilis à prendre ou faire prendre des photos (individuelles ou de groupe) puis à les faire éventuellement paraître dans la presse et les sites liés à la pratique du badminton afin de témoigner de l'activité de l'association.

Date et signature :